



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 9/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30/11/2007

**Projet de rénovation urbaine et sociale - aménagement de la forêt
intérieure - Ilot Fresnel - Ilot Le Verrier et Ilot Champollion -
Autorisation de signature du marché**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel
GENDREAU - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine
REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M.
Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme
Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Alain GARCIA - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2007

DELIBERATION D20070484

ESPACES VERTS ET NATURELS

**Projet de rénovation urbaine et sociale - aménagement de la forêt
intérieure - Ilot Fresnel - Ilot Le Verrier et Ilot Champollion -
Autorisation de signature du marché**

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation urbaine dans lequel la ville de Niort s'est engagée, une des phases de restructuration des ZUS (Zones Urbaines Sensibles) est l'aménagement d'espaces publics extérieurs.

Le projet d'aménagement de la « Forêt Intérieure » et des 3 îlots (Fresnel, Le Verrier et Champollion) proposé par le bureau d'étude du service Espaces Verts et Naturels s'insère dans le dispositif en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants et sur une transformation en profondeur de l'image du quartier.

Le projet se décline en la création d'un parc urbain boisé, vaste espace vert paysagé, en plein cœur du quartier du Clou-Bouchet et autour de la requalification et de la mise en valeur des 3 îlots proches. Les travaux afférents au parc comprennent la création d'une allée cavalière et de liaisons douces qui distribuent des espaces de rencontre et de jeux. Le projet comprend également la plantation d'arbres de gros sujets et d'arbustes ainsi que la pose de mobilier urbain. Les îlots feront, quant à eux, l'objet d'une reprise des sols stabilisés et de plantations. L'ensemble de ce projet participe à la volonté de doter le Clou-Bouchet d'une nouvelle identité.

En regroupant les 4 sites qui présentent des enjeux similaires en terme de requalification d'espaces publics extérieurs, l'accent est également mis sur la mutualisation des moyens, tant financiers que techniques. Cette recherche de cohérence et d'efficacité a abouti au choix d'une procédure de marchés publics par appel d'offres en un lot unique.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 novembre 2007 pour procéder à la désignation de l'attributaire du marché de travaux. Il s'agit du groupement d'entreprise GRIFFON - MORIN pour un montant de 379 569,84 € HT, soit 453 965,53 € TTC.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal 2007 et suivants, au chapitre 82005001 - Fonction 8241- Article 2312.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché de travaux.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché avec le groupement GRIFFON - MORIN pour un montant de 379 569,84 € HT, soit 453 965,53 € TTC.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 37 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 8 |

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN